

Sécurité accrue du transport maritime

- Une mise à jour de la [Loi sur le pilotage](#) a été effectuée pour s'assurer que les pilotes maritimes qui contrôlent de grands navires dans les ports, détroits, lacs, rivières et autres voies navigables canadiennes possèdent une connaissance préalable des conditions locales.
- Des données sur le fond marin le long de la côte de la Colombie-Britannique, y compris les régions de Haida Gwaii et de l'Île de Vancouver, ont été recueillies pour améliorer les cartes de navigation, et des prototypes de modèles dynamiques de marée et de courant pour Kitimat et Vancouver ont été élaborés afin d'améliorer la sécurité des marins.
- Des levés hydrographiques ont été réalisés dans 13 ports commerciaux hautement prioritaires, et 27 cartes électroniques de navigation correspondantes, nouvelles ou mises à jour, ont été publiées pour aider les marins à naviguer de façon plus sécuritaire dans les voies navigables et les ports commerciaux très achalandés. De plus, 16 stations de surveillance de niveaux d'eau et des marées ont été remises à neuf.
- Les services météorologiques pour les marins ont été améliorés grâce au déploiement de deux nouvelles bouées météorologiques de pointe dans le détroit de Géorgie, et un accès en temps quasi réel aux observations ainsi qu'à des renseignements plus détaillés et précis sur les prévisions météorologiques a été rendu possible par le biais d'un portail en ligne.
- Des prévisions locales pour des périodes de 12 à 24 heures ont été établies pour soutenir la prise de décisions visant à réduire les risques que posent les conditions météorologiques pour les marins.
- Plus de 170 étudiantes et étudiants ont obtenu leur diplôme pour travailler dans l'industrie maritime grâce au partenariat entre le British Columbia Institute of Technology et le collège Camosun dans le cadre du programme de formation maritime.



Protection accrue des écosystèmes côtiers

- Des modifications ont été apportées à la [Loi de 2001 sur la marine marchande du Canada](#) afin de mettre en œuvre des règles plus rigoureuses pour protéger les milieux marins et les espèces marines contre les effets du transport maritime.
- 1 115 heures de vol supplémentaires ont été effectuées avec les avions de Transports Canada dans le cadre du [Programme national de surveillance aérienne](#) pour procéder à la surveillance et au suivi de la pollution marine.
- Plus de 400 épaves et navires abandonnés, qui constituent un danger pour la navigation et l'environnement sur la côte Ouest, ont fait l'objet d'un enlèvement ou d'une évaluation, et la [Loi sur les épaves et les bâtiments abandonnés ou dangereux](#) a été établie afin de rendre illégal l'abandon d'un navire dans les eaux canadiennes.
- 25 projets de remise en état de l'habitat aquatique côtier ont été financés. Ces projets aident des espèces comme le saumon quinnat, une source de nourriture prioritaire pour l'épaulard résident du Sud, qui est une espèce en voie de disparition.
- 25 000 km d'images aériennes de littoraux, plus de 1 200 km de données sur les oiseaux marins, des études de suivi par GPS de huit espèces prioritaires d'oiseaux marins ont été recueillies afin de mieux protéger les oiseaux marins et les habitats sensibles du littoral en cas d'urgence.
- 11 projets ont été financés grâce au [Programme sur les données environnementales côtières de référence](#) pour soutenir la collecte de données environnementales dans le cadre d'une variété de projets axés sur les écosystèmes, qui sont réalisés en collaboration avec des scientifiques, des parties prenantes, et des communautés autochtones et côtières dans les ports de Vancouver et de Prince Rupert, en Colombie-Britannique. Ces connaissances des habitats locaux et des espèces locales aideront à mieux comprendre le milieu marin au fil du temps.
- Du matériel éducatif de sensibilisation a été élaboré et distribué pour promouvoir la connaissance et la conformité à la [Loi sur les espèces en péril](#) et aux règlements connexes en vertu de la [Loi sur les pêches](#), y compris le [Règlement sur les mammifères marins](#).
- De l'équipement d'intervention auprès des mammifères marins a été acquis et distribué aux détachements côtiers de Conservation et Protection de Pêches et Océans Canada afin de fournir des ressources pour une intervention rapide en cas d'incident.

Amélioration de la prévention et de l'intervention en cas d'incidents maritimes

- La capacité de recherche et de sauvetage maritimes a été accrue en assurant des opérations 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 au centre des opérations régionales à la base de la Garde côtière canadienne de Victoria.
- 134 sites éloignés des Services de communication et de trafic maritimes ont fait l'objet d'une modernisation, et 91 liaisons de secours ont été installées à l'échelle du pays, y compris celles en Colombie-Britannique, pour couvrir de plus grandes zones et fournir des communications de plus grande qualité aux marins qui se trouvent dans les secteurs isolés.



- De nouvelles stations et installations de recherche et de sauvetage ont été construites pour Victoria et Tahsis, en Colombie-Britannique.
- Des ensembles d'intervention environnementale ont été stockés dans des zones stratégiques le long de la côte Ouest afin que les intervenantes et intervenants disposent du matériel adéquat à proximité en cas d'incident de pollution marine.
- Des endroits spécifiques ont été déterminés dans les eaux autour de Haida Gwaii et du détroit de la Reine-Charlotte où les navires pourraient s'abriter en toute sécurité en cas d'urgence.
- Des sites sensibles sur le plan alimentaire, social, économique et culturel ont été identifiés dans les eaux côtières du Nord afin de les protéger plus efficacement en cas d'intervention d'urgence.
- En vertu de la [Loi sur le moratoire relatif aux pétroliers](#), qui protège nos précieuses forêts pluviales de la côte Nord, il est désormais interdit aux pétroliers de s'arrêter ou de charger ou décharger de grandes quantités de pétrole brut ou d'hydrocarbures persistants dans les eaux éloignées et dangereuses du nord de la Colombie-Britannique.
- Des modèles océaniques de la mer des Salish du Sud, du port de Vancouver et du bas Fraser ont été élaborés pour améliorer la sécurité de la navigation et soutenir les interventions en cas d'incident.

Les occasions de collaboration avec les peuples autochtones et les communautés côtières ont été accrues

- Le [système de sensibilisation accrue aux activités maritimes \(SAAM\)](#), une plateforme Web, a été développé conjointement avec les Premières Nations de la Colombie-Britannique pour fournir des données sur la circulation maritime et l'environnement en temps quasi réel, afin d'aider à améliorer la sécurité maritime, la surveillance et la protection de l'environnement, et la gestion des activités liées aux voies navigables. À ce jour, près de 600 permis ont été délivrés à des partenaires autochtones, à des communautés côtières et à des parties prenantes dans l'ensemble du Canada.
- La Garde côtière auxiliaire des Premières Nations côtières a été lancée simultanément dans les eaux territoriales des Premières Nations Ahousaht et Heiltsuk.
- Des accords-cadres de réconciliation, les premiers du genre, dont deux accords parallèles entre le gouvernement du Canada et 15 Premières Nations de la côte nord du Pacifique, ainsi qu'un autre accord avec deux autres Premières Nations, ont été conclus pour collaborer à des mesures locales de sécurité maritime et de protection des océans.
- Trois projets pilotes ont été réalisés en partenariat avec les nations de la côte nord du Pacifique pour aborder la question de la sécurité maritime et de la protection de l'environnement au moyen d'une collaboration avec l'industrie de la navigation commerciale. Cela a donné lieu à la mise en place d'une zone de protection volontaire pour la navigation afin de réduire le risque d'échouage de navires sur la côte Ouest de Haida Gwaii.
- Un financement a été accordé à neuf communautés autochtones côtières pour acheter des embarcations et de l'équipement de recherche et de sauvetage afin d'améliorer leur capacité en matière de sécurité maritime.
- Un accord a été signé avec le Conseil des pêches des Premières Nations pour collaborer avec les communautés autochtones de la côte sud afin de planifier et de mettre en œuvre diverses initiatives du Plan de protection des océans, et d'obtenir des résultats à leur égard.
- Depuis juin 2019, un travail de collaboration a été accompli avec les partenaires du Programme de formation maritime (PFM) pour former plus de 187 diplômées et diplômés (dont 58 Autochtones et 129 femmes) qui travailleront dans les industries maritimes. 88 de ces diplômées et diplômés travaillent désormais dans l'industrie. De nouveaux progrès dans le PFM permettront au Collège Camosun d'accueillir une cohorte entièrement autochtone d'étudiantes et étudiants à l'automne 2022.

